



## DESCRIPTION DES TACHES DU DELEGUE



### 1 Les matchs à domicile

Lors des rencontres à domicile, il serait idéal que le délégué officiel s'occupe principalement de l'arbitre et des tâches administratives ou logistiques qui incombent suite au contact avec le referee (vérification par rapport au règlement). Un parent ou, idéalement, un autre affilié faisant office de second délégué (à noter sur la feuille de match comme étant commissaire au terrain à domicile ou comme 2<sup>ème</sup> entraîneur, médecin ou soigneur à l'extérieur) s'occupera pour sa part des contacts avec de l'équipe visiteuse et de la logistique de l'équipe visitée.

#### a) Avant le match :

- Veiller à ce que l'arbitre soit celui dont les coordonnées ont été introduites sur la feuille (foot à 5 & 8).
- Accueillir le(les) arbitre(s), leur offrir une boisson (arbitre officiel - foot à 11) avant la rencontre (boisson non alcoolisée). Demander quelle boisson devra lui être servie à la mi-temps.
- Résoudre d'éventuels manquements au terrain. L'arbitre est tenu de les signaler au plus tard 20 minutes avant le début de la rencontre.
- Présenter le ballon de match à l'arbitre et les ballons de réserve (foot à 11).
- En cas de concordance de couleur des équipements, l'équipe visitée est tenue de changer de maillots (en foot à 5 & 8, il est possible d'utiliser des chasubles). Il faut veiller aussi à ce que la couleur du maillot du gardien ne puisse être confondue avec la couleur de l'équipement de l'équipe adverse, et celle de l'arbitre.
- Si ce n'a pas été fait par l'arbitre, lui demander l'instant et le lieu du contrôle de l'équipement et de l'identité des joueurs, et **être présent lors de ce contrôle** (foot à 11).
- La feuille doit être complétée et les documents d'identité des joueurs des 2 équipes préparés au plus tard 20 minutes avant l'heure de début de la rencontre.

#### Pour rappel :

- En cas **d'absence d'au moins un document d'identité valable**, l'équipe est sanctionnée par le comité provincial d'une défaite sur le **score de forfait**.
- Pour être **valable**, le document d'identité doit être revêtu d'une **photo**, et avoir été émis par une **administration publique officielle**. Sont donc exclus les abonnements de transport en commun et autres cartes de membre d'association. Sont par contre réputés valables entre autres : carte d'identité, carte d'identité d'un enfant de moins de 12 ans avec photo, passeport, permis de conduire, carte d'identité délivrée par un pays étranger, attestation de perte de carte d'identité délivrée par la police et revêtue d'une photo. La date de validité du document est sans importance. La primo card avec photo délivrée par la fédération est également valable.
- En cas de contestation, reprendre la nature exacte du document d'identité fourni dans la rubrique des remarques sur la feuille d'arbitre.

- **Remarque** : en cas de **match remis ou de forfait** de l'équipe adverse, il est instamment demandé au délégué de compléter la feuille avec les noms de **l'ensemble des joueurs présents**, ceci afin que chacun soit couvert par le F.S.F. en cas d'accident sur le chemin du stade.

- Accueillir l'équipe visiteuse : indiquer les vestiaires, inviter à remplir la feuille d'arbitre (elle doit être officiellement terminée au plus tard 10 minutes avant le début de la rencontre), ouvrir leur vestiaire.
- Accueillir le groupe des joueurs du club :
  - Rassembler les cartes d'identité ;
  - Remplir la feuille d'arbitre (pour le RRCW elle doit être terminée au plus tard 20 minutes avant l'heure de début de la rencontre) ;
  - Distribuer les maillots de match (si les maillots sont pourvus de numéro, ne pas oublier de les noter sur la feuille d'arbitre en concordance avec le nom du joueur).
- Assister au contrôle de l'équipement des joueurs. Ce contrôle doit s'effectuer en présence des deux délégués. Il doit être réalisé **avant** chaque rencontre. La procédure se déroule comme suit :
  - L'arbitre confie les documents d'identité de l'équipe A au délégué de l'équipe B et vice-versa (foot à 11) ;
  - Le délégué vérifiera la concordance entre le nom inscrit sur la feuille de match et celui qui figure sur les documents d'identité (dans le cas d'un contrôle ACCFF, cela sera exigé) ;
  - Il vérifiera également que la photo d'identité corresponde bien au joueur présent sur le terrain (dans le cas d'un contrôle ACCFF, cela sera exigé) ;
  - En cas de doute, des **réserves** devront être émises **par écrit avant le début de la rencontre** dans la rubrique remarque de la feuille d'arbitre.
- Fermer à clé le vestiaire **ainsi que le vestiaire de l'arbitre**. Sauf si l'arbitre exige de la conserver sur lui, garder sur vous et à sa disposition la clé de son vestiaire tout au long de la rencontre.
- Accompagner le referee vers le terrain afin de garantir sa sécurité.

b) Pendant le match :

- Contrôler la zone neutre et **rester physiquement présent sur le bord du terrain tout au long de la rencontre**. Le délégué au terrain (club visité) est le **seul interlocuteur** de l'arbitre en cas de problème ou d'incident pendant la rencontre. Il est par conséquent susceptible d'être **appelé** à tout moment **par le directeur de jeu** afin de corriger d'éventuels manquements ou d'intervenir auprès des officiels ou du public. Il est aussi le seul habilité à se trouver ailleurs que dans la zone technique (banc des réservistes et des officiels).
- En l'absence de soigneur, assurer les soins aux blessés.
- Noter le déroulement du score, les remplacements, les sanctions (foot à 11).
- Garder d'autres ballons à disposition.

c) A la mi-temps :

- Accompagner l'arbitre vers son vestiaire et veiller à ce que la zone neutre devant les vestiaires (si elle n'a pas dû être fermée avant la rencontre) soit dégagée de tout spectateur lors de la rentrée des joueurs et du referee.
- Offrir une boisson à l'arbitre.
- Apporter de l'eau pour les 2 équipes (**Il est conseillé de le faire avant la rencontre**).

d) Après le match :

- Accompagner l'arbitre vers son vestiaire et veiller à ce que la zone neutre devant les vestiaires (si elle n'a pas dû être fermée avant la rencontre) soit dégagée de tout spectateur lors de la rentrée des joueurs et du referee. En cas de match à incident(s) (exclusions, ambiance houleuse, ...) rester à proximité du vestiaire de l'arbitre après la rencontre afin de garantir sa sécurité. Si l'arbitre en exprime le souhait, l'accompagner vers son véhicule lors de son départ des installations.
- **Avant de valider** la feuille d'arbitre, **vérifier** les éléments suivants :
  - 1° Le **score** doit être complété (foot à 11).
  - 2° Les **avertissements** pour l'équipe première, et les **exclusions** pour 2 avertissements et exclusions directes pour toutes les équipes doivent être indiqués (foot à 11).
  - 3° Les **remplacements** (à partir des -U21) doivent être mentionnés (couverture en cas de blessure – foot à 11).
- Remettre au referee ses frais d'arbitrage mentionnés sur la feuille d'arbitre avant la signature de cette dernière (un arbitre ne signera pas la feuille tant qu'il n'est pas rémunéré et n'officialisera donc pas la rencontre – foot à 11).
- Redistribuer les cartes d'identité, transférer les blessés aux services médicaux, fournir éventuellement un formulaire d'accident et donner des explications.
- Vérifier l'état du vestiaire et le nettoyer avant de le fermer (comme après chaque utilisation).
- Réceptionner l'arbitre dans la buvette, à la table prévue à cet effet.
- Rassembler et compter les maillots et shorts.
- Transporter le sac entier des vêtements et le donner à celui qui va le laver.
- Etre un bon hôte durant la réception.
- Vérifier le vestiaire visiteur (vandalisme). Si des dégâts sont constatés, les faire attester par l'arbitre et le délégué visiteur et reprendre la nature des dégâts sur la feuille de match dans la rubrique des remarques.

## 2 Les matchs en déplacement

a) Le rendez-vous :

- Rassemblement au lieu défini par le formateur.
- Faire en sorte d'être présent 15 minutes avant l'heure de départ.

b) Avant, pendant et après le match :

- Les mêmes tâches que lors des matches à domicile se présentent ici : s'occuper des maillots et de la feuille d'arbitre, soigner les blessés, prendre des notes, recompter les maillots, être le dernier à **inspecter le vestiaire**.
- Si constatation de **vandalisme** dans le vestiaire **avant** d'en prendre possession, le **faire contrôler** par l'arbitre (éventuellement accompagné par le délégué du club visité) **avant d'y entrer**.
- Assister à la réception ! Se garder de faire des commentaires personnels.
- Après le match, contrôler que tous les joueurs ont bien été pris en charge pour le retour et vérifier avec qui ils voyagent.

### 3 Les autres tâches

- Faire son rapport aux responsables si des faits inhabituels se sont produits (coordinateur des jeunes).
- Assister régulièrement aux réunions organisées pour les formateurs et les délégués.
- Ecrire de temps en temps un commentaire du match pour le site web des jeunes accompagné de photo(s).
- Durant l'entraînement, il est souhaitable d'avoir un contact avec le groupe des joueurs et coach si les circonstances le permettent.
- Avoir un oeil pendant la douche.
- Ensemble veillons à la propreté de l'environnement !  
Faites respecter une règle essentielle ⇨ les débris d'alimentation ou de boissons ainsi les bouteilles d'eau mis à la disposition des joueurs à l'issue des entraînements et des matches ne doivent pas joncher le sol ou être éparpillés tout autour du site.

### 4 Quelques points qui méritent l'attention

- En l'absence de l'arbitre officiel (foot à 11), la désignation de l'arbitre suppléant se fait en suivant l'ordre de priorité ci-dessous :
  - 1° un autre arbitre officiel neutre
  - 2° un arbitre officiel membre du club visiteur
  - 3° un arbitre officiel membre du club visité
  - 4° un délégué du club visiteur
  - 5° un délégué du club visité
- Remarque* : la désignation d'un directeur de jeu est obligatoire.
- La couleur des brassards :

• Délégué à domicile	:	<b>blanc</b>
• Délégué en déplacement	:	<b>tricolore (noir-jaune-rouge)</b>
• Entraîneur	:	<b>rouge</b>
• Soigneur	:	<b>jaune</b>
• Commissaire au terrain (à domicile seulement)	:	<b>couleur du club (vert-blanc)</b>
• Capitaine	:	<b>couleur au choix</b>
- L'accompagnement sportif et le coaching de match ne font **PAS** partie des tâches des délégués. Ceci n'exclut pas les encouragements positifs au cours du match, bien au contraire !
- Le délégué est un représentant du club. Par conséquent, par son comportement, il veille à soigner l'image de marque de centaines de collaborateurs, joueurs et parents. Il conserve une attitude digne et se garde de tenir des propos blessants, grossiers ou insultants. Il veille également à ce que les autres membres de l'équipe se comportent de la sorte et veille à ce que chacun respecte le code de conduite du footballeur.
- Les critiques doivent rester internes ! Il existe suffisamment de voies au sein du club pour résoudre les problèmes.
- Si vous ne pouvez pas être présent comme délégué, veuillez prévenir (de préférence une semaine à l'avance) le coordinateur pour qu'un remplaçant puisse être désigné.

**Le RRC Waterloo vous remercie pour votre engagement et votre soutien auprès de nos petits qui grâce à votre présence peuvent évoluer en toute quiétude et pratiquer leur sport favori dans de bonnes conditions.**